Honoraires applicables au 1.01.2025



# 03 89 69 20 01 contact@rosenbergimmobilier.fr

prix de vente	honoraires maximum TTC*
maison / appartement / immeuble / local commercial	
jusqu'à 99.999 €	6.000 €
de 100.000€ à 200.000 €	6%
supérieur à 200.001€	5%
terrain / garage / parking	
jusqu'à 99.999€	10%
supérieur à 100.000 €	7% avec minimum de 10.000 €

#### Mandat de vente:

honoraires à la charge du vendeur, sauf demande expresse contraire du vendeur

Mandat de recherche : honoraires à la charge de l'acquéreur

Avis de valeur

Avis de valeur écrit : 180 € TTC\* par bien Déduit des honoraires si l'agence vend le bien.

### Location

## Honoraires maximum TTC \* à la charge du bailleur \*\*

Entremise négociation : 100 €

offert (si mandat exclusif ou semi-exclusif)

Visites, constitution de dossiers et rédaction du bail : 60% d'un loyer \*\*\*

Etat des lieux : 3€/m²

## Honoraires maximum TTC à la charge du locataire \*\*

Visites, constitution de dossiers et rédaction du bail : 60% d'un loyer \*\*\*

Etat des lieux : 3€/m²

#### \*TVA au taux en vigueur de 20% incluse

- \*\* le montant TTC à la charge du locataire ne peux excéder celui imputé au bailleurs et demeure inférieur ou égal au plafond fixé par voie règlementaire
- \*\*\* plafonnée à 8€/m²